



Comment se faire rembourser un abonnement à une salle de sport ?

Par **Castielle**, le **30/12/2011** à **18:19**

Bonsoir, rnen février dernier je me suis inscrite à une salle de sport pour faire du cardio avec un coach et pouvoir avoir un suivi personnalisé. rnJ'ai régler le montant demandé et je devais juste donner un certificat médical pour "finaliser" l'abonnement. Certificat qui atteste que je suis en bonne santé pour pouvoir faire ces activités physiques. rnJe participe aux séances, en tout j'en ai fais 3... Mais, au bout de cinq jours je suis tombée gravement malade ce qui m'a conduit à 10 jours d'hospitalisation et résultat je ne peux plus faire ce genre de sport car cela est incompatible avec mon état de santé. Apres 6 mois d'arrêt, j'envoie à cette fameuse salle de sport l'attestation du médecin qui dit que le cardio est interdit à vie. Je demande donc le remboursement de mon abonnement, celui étant caduc car aucun certificat médical n'a été fourni. Mais aucune réponse.... Suis-je dans mon droit de réclamer ce remboursement ? Si c'est le cas, comment faire pour qu'ils me répondent ? rnMerci pour votre aide.

Par **zazagasy**, le **19/10/2014** à **11:39**

Bonjour, rnrnavez vous pu vous faire rembourser car je suis dans le même cas que vous actuellement, j'aurai aimé savoir vos demarches.